

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 50063

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

~~DECETE~~

Nom & Prénom : NEAISI ZAHRA YOUSSEF RIDAOUI AHMED

Date de naissance : 1999

Adresse : Habituelle

Tél. : 066274783

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Professeur Hassan EL GHOMARI
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Nutrition
Abdelmoumen Center Angle Boulevard Anouar
et Abdelmoumen N°313 - Casa - Tél. 05 22 86 14 14

Cachet du médecin :

Date de consultation : 05/08/2022

Nom et prénom du malade : NEAISI ZAHRA Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : NEAISI + la diabète

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 05/08/2022

Signature de l'adhérent(e) : NEAISI ZAHRA

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/08/2014	3		30000	Professeur Hassan EL GHOMARI Spécialiste en Endocrinologie Médecine et Nutrition 100 Avenue de la République BP 2286 16110 Signature : 

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien • ou du Fournisseur	Date	Abdel et Abdelhame	Montant de la Facture
<i>SAAD MARCHABIA A.R. Casablanca</i>	5/8/22	<i>SAAD MARCHABIA A.R. Casablanca</i>	<i>1695.20</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est **obligé** de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

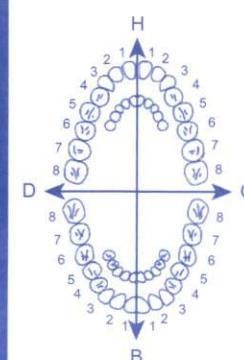
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAISES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553



(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Hassan EL GHOMARI
Professeur à la F.M.P.C

Spécialiste en Endocrinologie - Diabétologie

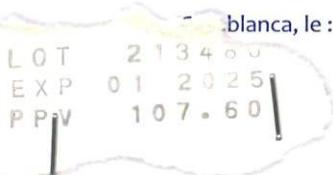
Nutrition & Croissance

Ancien Attaché à l'hôpital Saint Luc
 de Montréal - Canada



الدكتور حسن الغماري
 أستاذ جامعي بكلية الطب والجامعة
 أخصائي أمراض الغدد - داء السكري
 التغذية والنمو

للمزيد من المعلومات: 0522 86 14 14



LOT	213486
EXP	01 2025
PPV	107.60

Mme Aissa ZAHRA

10762 - stagid 700
 M 1-1-1 x 3 mois

PHARMACIE MARHABA
 André ACHOUR
 61, AV. des F.A.R. - Casablanca
 TEL: 0522 31 16 40 - 0522 31 43 69

563,00 - Forxiga 10
 419,00 DH 0-1-0 x 3 mois

Maphar
 Bd Alkilia N° 6, QI.
 Sidi Bernoussi, Casablanca
 Forxiga 10 mg cp pell b28
 P.P.V : 563,00 DH
 6 118001 185023

79,00 - APIADOL
 1 càs x 315 x 105 ours

PHARMACIE MARHABA
 André ACHOUR
 61, AV. des F.A.R. - Casablanca
 TEL: 0522 31 16 40 - 0522 31 43 69

Maphar
 Bd Alkilia N° 6, QI.
 Sidi Bernoussi, Casablanca
 Forxiga 10 mg cp pell b28
 P.P.V : 419,00 DH
 6 118001 185023

Lot: 210934
 À consommer
 avant le: 01/2025
 PPC: 79,00 DH

Professeur Hassan EL GHOI
 Spécialiste en Endocrinologie
 Diabétologie et Nutrition
 Abdelmoumen Center Angle Boulevard Anoual
 à Abdelmoumen N° 313, Casablanca. Tél: 05 22 86 14 14

Maphar
 Bd Alkilia N° 6, QI.
 Sidi Bernoussi, Casablanca
 Forxiga 10 mg cp pell b28
 P.P.V : 419,00 DH
 6 118001 185023

مركز عبد المولمن، زاوية شارع أنوال وشارع عبد المولمن، الطابق الثالث - رقم 313 - الدار البيضاء
 Abdelmoumen Center, Angle Bd. Anoual et Bd. Abdelmoumen, 3^{ème} étage - N° 313 - Casablanca

الهاتف: 05 22 86 14 14 / 05 22 86 37 44 - البريد الإلكتروني:

E-mail : hassanelghomari@yahoo.fr

N° INP: 091028506 - ICE: 001663750000032